



4

SOUTENIR LES PRATIQUES COLLABORATIVES D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL EN MATHÉMATIQUES

En Ontario, une recherche-action menée entre 2005 et 2008 par l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), en collaboration avec l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) et le Secrétariat de la littératie et de la numératie du ministère de l'Éducation de l'Ontario, portait sur la structure de la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) comme moyen à privilégier pour soutenir la collaboration et l'apprentissage professionnel.

Le terme *communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)* désigne ce mode de fonctionnement des écoles, qui favorise la contribution de chaque personne et encourage le personnel à entreprendre collectivement des activités et des réflexions en vue d'améliorer continuellement les résultats scolaires des élèves (Eaker, Dufour et Dufour, 2004, cités dans Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 2015).

Dans la conclusion du rapport final [Ensemble, on réussit!](#), publié en 2008, la recherche-action de l'AEFO a démontré que :

[...] les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) sont LA stratégie gagnante pour améliorer la réussite scolaire des élèves. En effet, le projet aura permis à ces écoles d'adopter « une nouvelle façon de voir et de faire ». Une nouvelle façon de voir la mission de l'école, leur rôle, le travail et l'apprentissage en équipe, le leadership et, plus généralement, l'enseignement et l'apprentissage. On parle aussi d'une nouvelle façon de planifier, d'apprendre, d'enseigner et d'évaluer (Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 2008, p. 20).

L'étude de l'AEFO confirme que les écoles ayant mis en œuvre des CAP ont grandi sur le plan pédagogique, car elles « [...] instaure[nt] une collaboration qui repose sur un dialogue réfléchi, c'est-à-dire des échanges portant sur la pédagogie, les élèves et l'apprentissage afin que le personnel débâte des stratégies qui pourront

vraiment apporter des changements dans la culture de l'institution » (Hord, 1997, citée dans Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, 2008, p. 20, traduction libre).

Selon le document [Mettre l'accent sur l'enseignement des mathématiques M-12](#) (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2011c) :

[I]es personnes qui enseignent et mènent des enquêtes dans le domaine des mathématiques et de l'enseignement de celles-ci s'engagent en tant que coapprenantes et coapprenants d'une communauté d'apprentissage professionnelle à la promotion de l'enseignement efficace et de l'apprentissage des mathématiques pour tous les élèves.

L'apprentissage professionnel en mathématiques :

- ▶ est éclairé par les preuves d'apprentissage des élèves qui fournissent une gamme de données au sujet de tous les élèves;
- ▶ prend appui sur une pratique réflexive dans le cadre de laquelle les éducatrices et éducateurs, les animatrices et animateurs ainsi que les chercheuses et chercheurs s'engagent en tant que coapprenantes et coapprenants dans les domaines d'exploration d'intérêt commun. (p. 7)